

Quelle place pour l'eau dans les programmes électoraux?

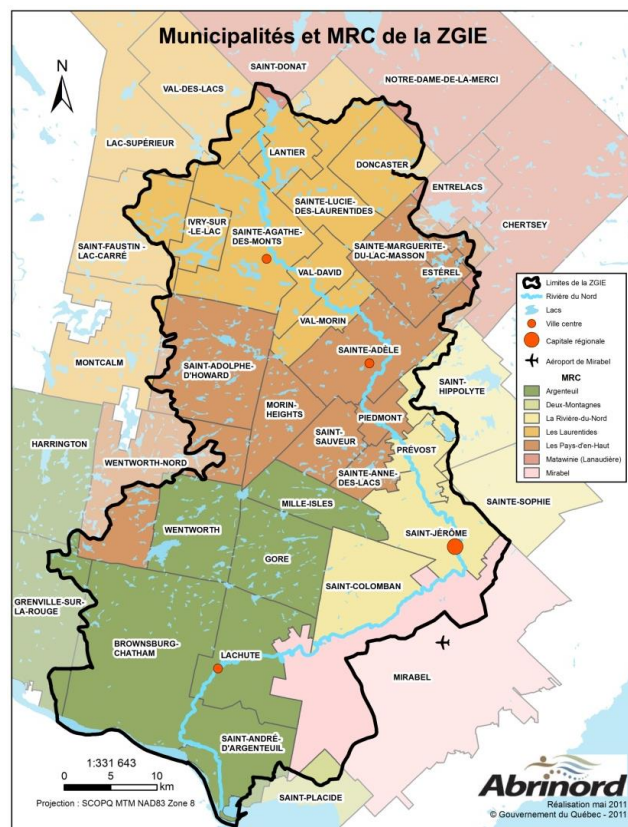
Saint-Jérôme, 2 octobre 2017 - Dans le cadre des élections municipales qui auront lieu en novembre prochain, Abrinord souhaite sensibiliser les candidats des 38 municipalités de son territoire à l'importance d'inclure les enjeux relatifs à l'eau dans les priorités de leurs programmes électoraux.

L'eau est une richesse collective vitale pour chaque citoyen. Elle est omniprésente, dans nos lacs, nos rivières, nos milieux humides, jusqu'à notre robinet. Elle supporte nos usages quotidiens et nos activités récréatives. Bref, l'eau est une richesse des plus importantes dans la région, une richesse que nous devons travailler à protéger.

La rivière du Nord prend sa source au lac de la Montagne Noire à Lantier, traverse 13 municipalités pour finalement se jeter dans la rivière des Outaouais à Saint-André-d'Argenteuil, après un trajet de 147 km. Chacune des activités pratiquées et des décisions relatives à l'aménagement est susceptible d'influencer son état (qualité et quantité) partout sur le territoire qu'elle draine, que l'on appelle « bassin versant ». Dans ce bassin versant, toutes les eaux qui atteignent le sol, un lac, un ruisseau, une forêt, terminent leur parcours dans la rivière du Nord.

Le bassin versant de la rivière du Nord regorge de ressources en eau, notamment :

- 3 303 lacs, dont 1 143 d'une superficie de plus d'un hectare
- 65 cours d'eau permanents et 59 cours d'eau intermittents
- 16 194 milieux humides



Dans un bassin versant, le voyage d'une goutte d'eau ne s'arrête pas à la limite d'un terrain ou d'une ville. Devant la complexité des interactions qui unissent les activités anthropiques et



les ressources hydriques, il est non seulement essentiel que les élus municipaux soient sensibilisés aux enjeux locaux et régionaux relatifs aux ressources en eau, mais également au principe de gestion intégrée de l'eau.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant permet de tenir compte de toutes les activités et de tous les acteurs présents sur un territoire, et les incite à travailler ensemble. Pour les municipalités, cela implique parfois de collaborer avec différents acteurs de l'eau, tant au niveau économique (commerces, industries, producteurs agricoles, etc.) que communautaire (associations de lacs, organismes communautaires, regroupements de citoyens, etc.), ou avec d'autres municipalités du bassin versant, tout en mettant de l'avant la concertation.

Plus spécifiquement, les municipalités peuvent réaliser diverses actions qui contribueront à la protection des ressources en eau. À titre d'exemple, elles peuvent être actives en mettant en place des aménagements de gestion durable des eaux pluviales, comme les stationnements verts et les bassins de rétention, en élaborant des plans d'adaptation aux changements climatiques, en sensibilisant leurs citoyens, en soutenant les activités de suivi de la qualité de l'eau et en appuyant les initiatives locales visant la protection des ressources en eau. Les moyens sont nombreux, et plusieurs des municipalités et MRC du territoire sont déjà très proactives et novatrices dans ce domaine.

C'est donc en adoptant un mode de gestion intégré, qui tient compte des usages de la ressource et de l'ensemble des acteurs du bassin versant, que nous travaillons à protéger l'eau et à assurer le bien-être des collectivités. En cette période électorale, Abrinord souhaite que la gestion intégrée de l'eau fasse partie intégrante de la vision des candidats des prochaines élections et les invite à se prononcer sur la question au cours de la campagne électorale.

À propos d'Abrinord

Abrinord est l'un des 40 organismes de bassin versant reconnu par le gouvernement du Québec comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Depuis 2003, l'organisme constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

À propos du territoire

Sur le territoire d'Abrinord, on recense plusieurs problèmes relatifs aux ressources en eau. Par exemple, plusieurs points d'échantillonnage des cours d'eau présentent des concentrations trop élevées en coliformes fécaux et en phosphore. Ces concentrations peuvent restreindre la pratique d'activités comme la baignade, mais également nuire aux écosystèmes aquatiques. D'autre part, de nombreux lacs sur le territoire sont affectés par la présence du myriophylle à épis, faisant des Laurentides une des régions les plus touchées au Québec. Mentionnons également la perte notoire des milieux naturels (milieux humides, aquatiques,

etc.) qui témoigne, entre autres, de la forte croissance démographique régionale, ainsi que l'occurrence d'inondations récurrentes dans certaines municipalités.



– 30 –

SOURCE :
Abrinord
(450) 432-8490
info@abrinord.qc.ca